

FAQ sur le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes

Par l'intermédiaire de son programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes, Gilead aide les organismes axés sur les soins de santé à mettre au point des projets innovants à grand rayonnement qui offrent des bienfaits mesurables aux patients, aux professionnels de la santé et aux communautés concernés par les domaines thérapeutiques d'expertise de Gilead.

Nous appuyons un grand nombre d'organisations et de projets par l'intermédiaire du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead Canada, mais les demandes de subventions que nous recevons dépassent nos capacités de financement. La présentation d'une demande ne garantit pas l'octroi d'une subvention.

Le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes est indépendant des activités commerciales de la société; le personnel des ventes et du marketing ne participe ni aux décisions ni au processus d'octroi des subventions. Les subventions ne sont ni liées ni influencées par l'achat, la prescription, la recommandation ou toute autre activité en faveur des produits de Gilead. Le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead est un programme concurrentiel financé par Gilead Sciences Canada, Inc.

Le présent document a pour but de répondre à certaines questions courantes concernant le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead. Si vous ne trouvez pas de réponse à votre question ici, veuillez envoyer un courriel à notre équipe de soutien à l'adresse Canada.Grants@gilead.com.

Table des matières

À propos du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead Canada	1
Admissibilité des projets	2
Tableau de classification des projets.....	3
Processus de demande.....	4
Après la soumission : demandes retenues.....	5
Après la soumission : demandes non retenues	6
Exclusions à l'octroi de subventions.....	7

À propos du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead Canada

1. Quel est le but du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead?

Le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead a pour but d'aider les organismes axés sur les soins de santé à mettre au point des projets innovants à grand rayonnement qui offrent des bienfaits mesurables aux patients, aux professionnels de la santé et aux communautés concernés par les domaines thérapeutiques d'expertise de Gilead.

2. Quels types de projets sont financés par le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead?

Le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead finance certains projets et initiatives qui soutiennent l'innovation locale et les pratiques exemplaires en matière de soins aux personnes vivant avec le VIH ou atteintes de maladies du foie ou de cancer, et vise à faire progresser les programmes d'éducation médicale et scientifique pour permettre aux professionnels de la santé d'accroître leurs connaissances et leurs compétences. Des critères précis sont déterminés pour chaque domaine thérapeutique, et les demandes de subventions sont examinées en fonction de ces critères. Les organisations dont la demande est retenue doivent transmettre des rapports d'étape et un rapport final à Gilead, et sont encouragées à présenter ou à publier les résultats du projet. Les projets qui n'entrent pas dans le champ d'application du programme, mais qui sont susceptibles d'apporter une valeur clinique ou qui portent sur un domaine où les besoins restent à combler peuvent également être soumis et examinés en fonction de leur valeur.

3. Quand puis-je présenter une demande de subvention?

Les demandes de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes sont acceptées tout au long de l'année. Les demandes de subventions médicales pour le VIH, les maladies du foie, l'oncologie et l'hématologie seront acceptées pendant deux périodes de soumission précises. Si votre organisation ou votre projet ne répond pas aux critères du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes, vous pourriez soumettre une demande dans le cadre du programme de subventions communautaires. Veuillez consulter le site <https://www.gilead.ca/fr/purpose/giving/what-we-fund/> pour en savoir plus sur les subventions communautaires.

Admissibilité des projets

4. J'aimerais vérifier si une idée de projet convient au programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead. Est-il possible d'en discuter au téléphone?

Gilead n'est pas en mesure de dire si un projet en particulier sera ou non accepté avant que la demande ne soit soumise. Si vous avez des questions au sujet du processus de demande, veuillez communiquer avec l'équipe de soutien à l'adresse Canada.Grants@gilead.com.

5. Est-ce que mon projet répond aux critères du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead Canada?

Gilead Canada ne peut octroyer de subventions que pour des projets médicaux qui ne sont pas des études. Si votre projet correspond à la définition d'une recherche parrainée par des chercheurs, qu'il s'agisse d'une étude interventionnelle ou non, nous vous invitons à en discuter avec le représentant médical de Gilead de votre région.

6. Que faire si les objectifs du projet pour lequel je soumetts une demande de subvention ne répondent pas aux critères du programme?

Malheureusement, Gilead n'est pas en mesure de financer tous les projets. Les projets qui ne répondent pas aux critères précis du programme, mais qui sont susceptibles d'apporter une valeur clinique ou qui portent sur un domaine où les besoins restent à combler peuvent tout de même être soumis et évalués en fonction de leur valeur. Si vous n'êtes pas certain de l'admissibilité de votre projet, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de soutien à l'adresse Canada.Grants@gilead.com.

7. Puis-je demander à ce que mon projet soit entièrement financé par Gilead?

Oui, mais la recherche d'autres sources de financement est fortement recommandée et constitue un facteur dans le processus d'évaluation. Gilead encourage tous les demandeurs à soumettre leur demande de subvention auprès d'un large éventail de sources, y compris d'autres sociétés pharmaceutiques. Le financement partagé par d'autres sources peut prendre la forme de temps de travail que le personnel consacre à la réalisation, à la supervision ou à l'évaluation du projet. Il est

important que vous indiquiez clairement toute autre source de financement sur le formulaire de demande à des fins de transparence.

8. Puis-je demander une subvention pour financer un projet en cours?

Oui, dans la mesure où le financement actuel du projet prend fin à une date déterminée. Cela doit être expliqué sur le formulaire de demande. Veuillez toutefois noter que le financement dans le cadre du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes est octroyé pour un maximum d'un an à la fois, et que Gilead ne peut pas accorder de financement pour un projet déjà terminé.

9. Puis-je soumettre une demande de financement pour un projet qui a déjà été réalisé?

Non. Gilead ne peut pas accorder de financement rétroactif pour une activité déjà terminée.

10. Puis-je présenter une demande de financement dans le cadre du programme pour plus d'un projet?

Oui, mais vous devez présenter une demande distincte pour chaque projet. Chaque demande sera évaluée conformément aux critères précis du programme et examinée en fonction de sa propre valeur.

Tableau de classification des projets

Veillez parcourir le tableau ci-dessous et sélectionner la catégorie de projet qui correspond le plus à la demande que vous soumettez. Veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des types de projets qui peuvent être financés par l'intermédiaire du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse Canada.Grants@gilead.com.

Vérifications	Initiatives de partage des pratiques exemplaires
Ces projets peuvent comprendre l'analyse de la qualité des soins médicaux, y compris des interventions utilisées pour le diagnostic, le traitement, la prestation de soins, le profilage des patients et les résultats obtenus. Les projets ou les vérifications concernant des produits de Gilead ne peuvent être financés dans le cadre de ce programme.	Ces projets peuvent inclure un soutien à la mise à jour des lignes directrices axées sur l'identification et le partage des méthodes de travail les plus efficaces et les plus rentables pour améliorer les soins aux patients. L'objectif d'une initiative de partage des pratiques exemplaires devrait être de favoriser l'excellence par le partage de connaissances et d'expériences qui ont permis d'améliorer la qualité des soins et des services fournis au sein d'une organisation.
Programmes de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation communautaires	Cadres visant à améliorer la surveillance des mesures des résultats rapportés par les patients
Ces projets peuvent notamment avoir pour but d'établir des liens entre les patients et l'ensemble de la collectivité afin de promouvoir la santé et le bien-être et de veiller à ce que les patients participent à leurs propres soins de santé. Ils peuvent être conçus de façon à créer des liens, à accroître la sensibilisation et à encourager la participation active à des activités liées à la santé.	Ces projets peuvent notamment avoir pour but d'examiner les mesures actuelles des résultats rapportés par les patients et de déterminer la meilleure façon d'améliorer la surveillance de ces résultats afin d'améliorer la santé et le bien-être des patients lorsqu'ils interagissent avec une organisation et un service.
Infrastructure pour améliorer le diagnostic ou le dépistage des maladies	Programmes et outils de soutien aux patients
Ces projets peuvent porter sur l'élaboration de méthodes ou de services conçus pour	Ces projets peuvent prendre la forme de programmes et d'outils offerts par un service ou

accroître la capacité d'identifier les maladies rapidement et avec exactitude afin d'améliorer les soins aux patients dans leur ensemble.	une organisation dans le but d'aider les patients à prendre en charge leurs problèmes de santé et à s'orienter plus efficacement dans le système de santé, et d'ainsi améliorer l'expérience globale des patients lorsqu'ils font appel à des services de santé.
Accès aux soins et cheminement des patients	Autre
Ces projets peuvent par exemple viser à optimiser les processus et les systèmes de soins de santé afin de guider les patients tout au long de leur cheminement, depuis le premier contact avec le service ou l'organisation jusqu'à la fin de leur traitement et des soins de suivi.	Si votre projet ne correspond à aucune de ces catégories, veuillez écrire à l'adresse Canada.Grants@gilead.com afin de discuter davantage de son admissibilité.

Processus de demande

11. Comment puis-je présenter une demande dans le cadre du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead?

Le processus de demande se fait en ligne seulement. Vous devez créer un compte pour accéder au portail de demande. Vous pouvez créer votre compte et y accéder à partir de la page Web du programme [ici](#). Des instructions plus détaillées sur le processus de demande se trouvent dans le Guide de référence de l'utilisateur [ici](#).

12. Qu'est-ce que doit comprendre ma demande?

Gilead dispose d'un formulaire standard pour toutes les organisations. Les renseignements suivants sont obligatoires pour toutes les demandes :

- Coordonnées de l'organisation
- Domaine thérapeutique d'intérêt
- Budget total du projet et montant demandé à Gilead
- Dates de début et de fin du projet ou de l'événement
- Portée prévue (c.-à-d. le nombre de personnes qui bénéficieront du projet ou qui seront informées)
- Survol et description de l'organisation
- Description de l'événement ou du programme
- Objectifs de l'événement ou du programme
- Liste des activités de l'événement ou du programme
- Résultats ou effets escomptés
- Plans de durabilité
- Budget détaillé, y compris la description et la ventilation des coûts
- Rapport annuel ou document fiscal, le cas échéant

Veuillez consulter le Guide de référence de l'utilisateur pour en savoir plus sur le processus de demande.

Pour vous assurer que votre demande est correctement identifiée, sélectionnez les options suivantes dans la section « Résumé » du formulaire de demande en ligne et assurez de sélectionner l'identifiant de programme « CA - Medical, Fellowship, Journal Club and Rounds Grant Program » dans les options du menu déroulant :

Champ	Instruction
Domaine thérapeutique	Sélectionnez l'option appropriée

Sous-domaine thérapeutique primaire	Sélectionnez l'option appropriée
Type de don	Recherche scientifique ou médicale
Type de programme	Sélectionnez l'option appropriée
Identifiant du programme	CA - Medical, Fellowship, Journal Club and Rounds Grant Program

13. Les demandes doivent-elles comprendre des références?

Des citations appropriées doivent être fournies pour toutes les statistiques, et les références doivent être indiquées dans la demande.

14. Quels renseignements dois-je inclure dans le budget?

Les budgets doivent être terminés en entier et comporter suffisamment de détails pour permettre à Gilead de comprendre clairement la façon dont les fonds seront dépensés. Si les détails sont insuffisants, la demande de subvention sera rejetée. Vous devez inclure le montant total du financement nécessaire pour un poste précis et le coût unitaire pour chaque poste. Nous demandons également au demandeur de préciser le montant du financement demandé à Gilead pour chaque poste. En général, Gilead ne finance pas le salaire des cliniciens en exercice. De plus amples renseignements sur le salaire du personnel ainsi qu'une liste complète des exclusions au financement sont présentés dans la section [Exclusions à l'octroi de subventions](#), à la fin du présent document.

15. Je dois soumettre ma proposition à l'examen de mon établissement. Est-il possible de créer une version PDF de ma demande à partir du formulaire en ligne?

Il n'est pas possible de créer une version PDF de votre demande précise. Nous vous recommandons de remplir votre demande en utilisant les mêmes rubriques, puis de copier les renseignements dans le formulaire de demande en ligne lorsque vous serez prêt à la soumettre.

16. Quel montant puis-je demander?

Reportez-vous aux catégories de financement et aux périodes de soumission.

17. Puis-je rappeler une demande pour y apporter des changements?

Si vous devez apporter des changements à une demande soumise, veuillez envoyer un courriel à l'adresse Canada.Grants@gilead.com.

18. Avec qui puis-je communiquer pour obtenir de l'aide avec le processus de demande?

Vous pouvez envoyer un courriel à l'équipe de soutien à l'adresse Canada.Grants@gilead.com.

19. Comment savoir si ma demande est approuvée ou rejetée?

Tous les demandeurs recevront un avis officiel par courriel leur indiquant si leur demande a été approuvée ou rejetée après la date limite des soumissions.

Après la soumission : demandes retenues

20. Est-ce qu'une rétroaction sera fournie une fois les demandes soumises?

Les demandes soumises seront examinées pour en vérifier l'exhaustivité et la qualité. Si, pour quelque raison que ce soit, nous avons besoin de précisions pour évaluer pleinement votre demande, nous vous enverrons un courriel pour vous demander de plus amples renseignements et, au besoin, une nouvelle demande. Veuillez noter que les représentants de Gilead ne peuvent pas commenter le processus décisionnel lié à des demandes de subvention précises.

21. À quoi puis-je m'attendre si ma demande est retenue?

Une fois que le comité d'examen aura approuvé une demande de subvention médicale ou de financement de bourse, de club de lecture ou de table ronde, vous recevrez un courriel confirmant

l'approbation. Le courriel comprendra un contrat de subvention que les demandeurs devront signer. Le financement octroyé par Gilead à l'organisation pour l'initiative ou le projet approuvé doit être reconnu. Le contrat résume les exigences de base de l'octroi de la subvention, le montant du financement et les responsabilités de chaque partie. Il doit être dûment signé avant le déblocage des fonds, et pourrait indiquer les documents supplémentaires nécessaires au traitement efficace du paiement. Les organisations dont la demande est retenue devront communiquer avec les membres de l'équipe de subvention de Gilead. Certains projets nécessiteront un rapport à mi-parcours, et tous nécessiteront un rapport final qui présentera en détail les dépenses et confirmera que les sommes ont été dépensées comme convenu.

22. Lorsqu'une demande est retenue, à quel moment le travail nécessaire au projet doit-il être terminé?

Gilead demande habituellement que les demandes soient soumises au moins 12 semaines avant la date de début du projet ou de l'événement. Veuillez en tenir compte dans votre échéancier de demande de subvention. Sachez qu'une proposition incomplète ou insuffisante pourrait prolonger le processus d'examen et avoir une incidence sur l'échéancier du projet. La date de fin du projet doit être indiquée dans la demande de subvention; le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes finance habituellement des projets d'une durée maximale de 12 mois.

23. Quand les fonds seront-ils versés?

Une fois la demande retenue, la lettre d'approbation indiquera les éléments du projet qui seront financés et, dans certains cas, les étapes du projet auxquelles le paiement sera versé. Gilead s'engage à traiter le paiement dans le mois suivant la réception d'un accord dûment signé.

24. Comment les fonds seront-ils versés?

Les fonds seront versés par chèque ou par virement électronique. Les paiements ne seront pas versés à un particulier. Selon la portée du projet et le montant de la subvention, Gilead versera un montant forfaitaire ou effectuera des versements jalonnés en fonction des produits livrables du projet. Une entente dûment signée est requise avant le déblocage des fonds.

25. Ma subvention doit-elle être versée dans une devise précise?

Oui. Gilead versera les subventions médicales et le financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes en dollars canadiens.

26. Si ma demande est retenue une année donnée, ai-je la certitude de recevoir une subvention, une bourse ou du financement de club de lecture ou de table ronde l'année suivante?

Non. Le financement n'est pas accordé pour plus d'une année à la fois. Vous pouvez participer au programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes chaque année, mais vous devrez présenter une nouvelle demande, qui sera soumise au processus d'examen habituel.

27. Les détails des subventions du programme seront-ils publiés?

Il est possible que Gilead révèle les subventions octroyées à une organisation de patients ou de soins de santé sur son site Web ou dans un communiqué de presse. Une annonce de financement peut comprendre le nom de l'organisation, une brève description de l'activité et le montant d'argent versé à l'échelle locale.

Après la soumission : demandes non retenues

28. Est-ce que les organisations dont la demande a été rejetée recevront des rétroactions?

Si votre demande de subvention est rejetée, vous recevrez un courriel confirmant que Gilead n'est pas en mesure de financer votre projet. En raison du nombre de demandes de subvention reçues, nous ne pouvons garantir une rétroaction détaillée sur toutes les demandes rejetées.

29. Les demandeurs non retenus peuvent-ils présenter une nouvelle demande?

Oui. Les demandeurs qui ne sont pas retenus peuvent présenter des demandes pour d'autres projets ou activités à la prochaine période de soumission, l'année suivante.

Exclusions à l'octroi de subventions

Remboursement des salaires

Si les salaires sont inclus dans la section du budget de la demande, il est important de prendre note des critères suivants :

- Gilead ne peut pas financer le salaire de quiconque a la capacité de prescrire ses produits.
- Gilead pourrait être en mesure de financer un salaire, ou une partie d'un salaire, directement lié au projet. Veuillez noter que cette possibilité sera évaluée au cas par cas et que le financement des salaires n'est pas garanti.
- Si les fonds demandés à Gilead serviront à payer les salaires pour un poste quelconque, veuillez confirmer s'il s'agit d'un nouveau poste spécifique au projet.
 - Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer comment l'organisation affectera le personnel actuel au poste en question et si un poste de remplacement sera nécessaire.
 - Si des postes permanents seront créés pour le projet, veuillez expliquer comment ces postes seront maintenus après la période de financement de Gilead.

Remboursement de participations

- Gilead ne peut financer les honoraires versés à des professionnels de la santé qui sont employés par l'établissement demandeur ou qui y sont affiliés.
- Gilead pourrait financer des remboursements pour les participants et les patients participant directement au projet. Veuillez vous assurer d'inclure des renseignements détaillés sur le montant des remboursements dans la ventilation du budget.
- Gilead ne peut pas financer des particuliers ou des organisations au moyen de subventions pour des services fournis à Gilead, comme des conférences ou des conseils.

Pour Gilead, il est fondamental que nous respections les normes juridiques et éthiques les plus élevées dans nos pratiques commerciales. Par conséquent, les points suivants décrivent ce qui ne peut être financé au moyen d'une subvention :

- Pour être admissibles, les organisations doivent être constituées en organismes sans but lucratif ou en organismes de charité enregistrés au Canada. Pour les bourses de recherche, les clubs de lecture et les tables rondes, Gilead évaluera les demandes de diverses organisations de soins de santé.
- Gilead ne peut pas octroyer de subvention de façon rétroactive pour des activités qui ont déjà eu lieu.
- Gilead ne peut pas octroyer de subvention pour l'achat ponctuel d'équipement ou de matériel médical.
- Gilead ne peut pas octroyer de subvention à un particulier ou à un groupe de particuliers, plutôt qu'à une organisation, à un groupe ou à une association étant une entité légalement constituée.
- Gilead ne financera pas de projets qui pourraient être liés à l'achat, à la prescription ou à la recommandation de produits de Gilead ou qui pourraient sous-entendre un tel lien, ou qui appuient les produits de Gilead d'une autre façon.
- Gilead ne peut pas financer directement le traitement ou les ordonnances de patients.
- Gilead ne peut pas payer ou acquitter les frais d'exploitation (p. ex., les avantages sociaux ou le matériel de bureau) ou l'achat d'équipement ou de matériel standard, comme des ordinateurs portables, des tablettes, des téléphones mobiles ou d'autres appareils électroniques qui peuvent être utilisés au-delà de la période de financement du projet.
- Gilead ne peut pas acquitter les frais ou payer les activités qui ne se rapportent pas au projet, à l'événement ou au programme.
- Gilead ne peut pas verser d'indemnité tenant lieu de remise ou de concession de prix, ou encore se rapportant à la négociation d'un contrat commercial.

- Gilead ne peut pas acquitter les frais de traiteur pour les employés ou les bénévoles du projet (les frais de traiteur justifiés pour les participants ou patients sont permis).
- Gilead ne peut pas verser des fonds pour éventualités non précisées (tous les postes budgétaires doivent se rapporter à la réalisation du projet).

Si vous avez d'autres questions au sujet du processus de demande dans le cadre du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead qui ne sont pas abordées dans le présent document, veuillez les envoyer à l'adresse Canada.Grants@gilead.com.